



REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

N° 03, Volume 01, octobre 2024



Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Site internet : <https://revuecarrefourscientifique.net>

ISSN : 2958-8855

B.P 1328 KORHOGO
+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580
E-mail : larevuecarrefour@gmail.com

REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Semestrielle
N° 03, Volume 01, octobre 2024

Bases d'indexations et Facteur d'impact de REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE



<https://reseau-mirabel.info/revue/17719/Revue-Carrefour-Scientifique?s=1lpp95a>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610040>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23627>

LIGNE ÉDITORIALE

La philosophie est pensée agonistique. Comme telle, elle est un espace de dialogue critique et d'échange pluridisciplinaire. La pensée philosophique rencontre ainsi tous les champs du savoir avec lesquels elle entretient un commerce permanent. C'est ce qui fait de la philosophie un carrefour interdisciplinaire, un point d'ancrage et de passage de la pensée. Matrice génésique de toutes les sciences qu'elle a enfantées, la philosophie n'a jamais rompu le lien ombilical avec les autres régionalités scientifiques qui sont ses descendants disciplinaires.

Dès lors, on peut dire que la pensée philosophique est un foyer de rencontre et de séparation, de convergence et de divergence, de construction et de déconstruction. Derrière cette idée de rencontre et de séparation, se profile celle d'un espace de bifurcation ou de trifurcation où des régionalités scientifiques, des figures épistémiques et des personnages conceptuels viennent clarifier, renforcer ou mettre en crise les sources de leur enracinement métaphysique, payer leur dette épistémologique et accomplir leur relative autonomie disciplinaire. Pour tout dire, la philosophie est un carrefour épistémique et cognitif. Mais, si elle est carrefour, c'est-à-dire lieu où plusieurs cheminements théoriques et méthodologiques se croisent et se traversent, tout support qui prétend vulgariser sa cause ne doit-il pas, au nom du principe de la congruence des formes, épouser sa caractéristique ramificatoire ? Pour dire les choses de manière beaucoup plus précise, si la philosophie est carrefour, ses supports de vulgarisation ne doivent-ils pas être des espaces fusionnels, confusionnels et interactifs prompts à éclairer et à démêler les fils enchevêtrés de la réalité par la production de pensées rigoureuses et fermes ? Dans ces conditions, peut-il y avoir meilleur nom de baptême pour une revue d'un Département de philosophie que celui de Carrefour ? Pour bien se démarquer, ce Carrefour peut-il avoir meilleure caractéristique que celle de refléter la substance et la matière scientifiques ? Apparemment non ! C'est donc bien à propos que le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly a choisi de baptiser sa plateforme de publication et de vulgarisation académique et épistémique du nom éponyme de *Revue Carrefour Scientifique*.

Revue Carrefour Scientifique, reprenant la charge métaphorique du carrefour, se positionne, dans l'univers des plateformes de vulgarisation scientifique, comme un nœud intersectionnel entre plusieurs voies se coupant, se découpant, se recoupant de manière symboliquement idéale aux fins de révéler les mal-entendus, dénouer les équivoques, traquer les incertitudes et les manquements ou réajuster les acquis, les enjeux et les perspectives à travers un cheminement heuristique pertinent et un questionnement érudit, fécond et prospectif.

Revue Carrefour Scientifique est donc un lieu d'incubation et de maturation des savoirs, où viennent se ressourcer des horizons du discours scientifique ; et, plus qu'un simple lieu de ressourcement, elle est un espace de déplacement, de remplacement et de renversement paradigmatique de la pensée à travers un questionnement informé, critique et rigoureux mû de créativité et d'inventivité théoriques. Elle est, au total, un instrument de la transformation du savoir, de la métamorphose conceptuelle, un outil méthodologique et épistémologique de vulgarisation scientifique et académique qui offre aux chercheurs et aux enseignants de multiples disciplines une assise rigoureuse et pertinente pour leurs travaux, à travers un renouvellement critique des méthodes, des théories, des résultats et des paradigmes.

Revue Carrefour Scientifique, revue en ligne, priorise les productions scientifiques de qualité pour faire éclore de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles issues du creuset de recherches novatrices et critiques. C'est pourquoi elle encourage le dialogue des modernités anciennes, présentes et à-venir à travers des articles originaux, des comptes-rendus et des publications de vulgarisation.

ADMINISTRATION DE LA REVUE**Directeur de Publication** : M. KOUMA Youssouf, Maître de Conférences**Directeur de Rédaction** : M. YAO Akpolé Koffi Daniel, Maître - Assistant**Secrétaire de Rédaction** : M. KONATÉ Mahamoudou, Maître de Conférences**COMITÉ SCIENTIFIQUE****Président**

Professeur POAMÉ Lazare – Université Alassane Ouattara

Membres

Professeur ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre – Université Alassane Ouattara

Professeur BAH Henri – Université Alassane Ouattara

Professeur BAMBA Assouman – Université Alassane Ouattara

Professeur BIYOGO Grégoire – Université Omar Bongo-Libreville

Professeur COULIBALY Adama – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur COULIBALY Daouda – Université Alassane Ouattara

Professeur DIAKITÉ Samba – Université Alassane Ouattara

Professeur EZOUA Thierry – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUAME Jean Martial – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUASSI Yao Edmond – Université Alassane Ouattara

Professeur KOUVON Komi Simon – Université de Lomé

Professeur KIYINDOU Alain André – Université de Bordeaux-Montaigne

Professeur MISSA Jean-Noël – Université Libre de Bruxelles

Professeur N'GUESSAN Depry Antoine – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur NSONSISSA Auguste – Université Marien Ngouabi-Brazzaville

Professeur PINSART Marie-Geneviève – Université Libre de Bruxelles

Professeur SANGARÉ Abou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Professeur SANGARÉ Souleymane – Université Alassane Ouattara

Professeur SAWADOGO Mahamadé – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

Professeur SORO Donissongui – Université Alassane Ouattara

Professeur TSALA MBANI André Liboire – Université de Dschang-Cameroun

Professeur ZONGO George – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

COMITÉ DE RÉDACTION

Docteur DIOMAND Aipka – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur SORO Nanga Jean – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur COULIBALY Sionfoungon Kassoum – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ZEBRO Nelly – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur YÉO Djakaridja – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur GNAHOUE Kouassi Fernand – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ANY Désirée Guillet – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KONÉ Seydou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KOUADIO Konan Sylvain – Université Peleforo Gon Coulibaly

COMITÉ DE LECTURE

Professeur SANGARÉ Abou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KONATÉ Mahamoudou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KOUADIO Ekpo Victorien - Philosophie – Université Alassane Ouattara

Docteur MC. KOUADIO Koffi Decaird - Philosophie – Université Félix Houphouët-Boigny

Docteur MC. ZOUHOULA Bi Richard - Géographie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. ADAMAN Sinan - Sociologie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur OUATTARA Moussa - Anglais – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDE Soualio - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DRAMA Bédi - Économie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KARAMOKO Mamadou - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KEWO Zana - Histoire – Université Peleforo Gon Coulibaly

CONTACTS

B.P 1328 KORHOGO

+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580

larevuecarrefour@gmail.com

SOMMAIRE

1. Clivage intercommunautaire et déclaration des naissances : cas des autochtones senoufos et des allogènes peulhs dans le département de Korhogo (Côte d'Ivoire) -	
Kan Constant OURA, Adaman SINAN, Foundere COULIBALY	1
2. Les animaux face à la justice : accusation, procès et sanctions des porcs au bas moyen âge -	
Konan Kouassi Parfait BORIS, Séverin KONIN	20
3. Saturation foncière et résilience des agriculteurs dans la sous-préfecture de Soubré dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire -	
Kouassi Guillaume N'GUESSAN, Koffi Joachim KOTCHI, Kopeh Jean-Louis ASSI, Kouakou Toussaint KRA	35
4. Child protection from adult sexual abuse through the repression of sodomy in European Middle Ages -	
Anoh Georges N'TA	53
5. La qualité de soins de santé dans un contexte d'essais cliniques : un regard ambivalent des usagers et des praticiens de santé au Burkina Faso -	
Nourou BARRY.....	70
6. Le <i>Blonhon</i>, une institution initiatique des Wè, d'hier à aujourd'hui -	
Kinva Via Jean Alda GOULEDEHI, Kouassi Serge KOFFI, Syéniéléjdjama Françoise SORO.....	88
7. Le musée de la musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou et la préservation d'instruments de musique traditionnels du Burkina Faso -	
Yacouba SAM, Badimbié YOGO.....	102
8. Hegel et la question de la scientificité de la philosophie : sur les sentiers de la phénoménologie de l'esprit -	
Kouadio Fidel DUA.....	124
9. L'intégration économique des états du Soudan occidental (8^e-16^e siècle) à la lumière des sources arabes -	
Kouamé Moïse GNAMIEN	136
10. Les partis politiques ivoiriens et le culte du « héros » (« père fondateur ») -	
Marcelin Kouassi AGBRA	150

Date de réception : 08 juillet 2024

Date de révision : 17 août 2024

Date d'acceptation : 10 octobre 2024

Date de publication : 30 octobre 2024

SATURATION FONCIÈRE ET RÉSILIENCE DES AGRICULTEURS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE SOUBRÉ DANS LE SUD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE

Kouassi Guillaume N'GUESSAN

Université Jean Lorougnon Guédé

ahibakan77@gmail.com

Koffi Joachim KOTCHI

Université Nangui Abrogoua

Joachimkotchi@gmail.com

Kopeh Jean-Louis ASSI

Université Jean Lorougnon Guédé

assikopeh@gmail.com

Kouakou Toussaint KRA

Université Jean Lorougnon Guédé

krak3885@gmail.com

Résumé

Le développement de l'agriculture de plantation dans les régions forestières de Côte d'Ivoire a conduit à une forte pression sur les terres. En effet, après plusieurs décennies, les paysans sont confrontés à la saturation des terres et aux difficultés de développer de nouveaux projets agricoles. À Soubré, dans le Sud-ouest du pays, l'ampleur des plantations d'hévéa, de cacaoyer et de palmier à huile dans le paysage agraire, limite les possibilités d'accès des paysans à de nouvelles terres agricoles. Toutefois, ces paysans tentent par des stratégies nouvelles de répondre à la crise foncière. Mais, comment procèdent-ils ? C'est tout l'intérêt de ce travail dont l'objectif est d'identifier les modes de résilience des paysans face à la saturation foncière dans la sous-préfecture de Soubré. La méthodologie de l'étude a consisté en une recherche documentaire et en une enquête de terrain. Celle-ci a porté sur des observations, des entretiens et un questionnaire auprès de 81 paysans retenus selon un choix raisonné. Il ressort successivement de cette étude que la saturation foncière se manifeste par un niveau élevé

(86%) et un accès difficile à la terre. Le mode de lutte contre ce phénomène est l'association de culture (70%), l'utilisation de produits phytosanitaires (23%) et la redynamisation de la main d'œuvre agricole et enfin l'efficacité de ce mode se résume à une production agricole acceptable (42%).

Mots clés : Accroissement démographique - Agriculteurs - Résilience - Saturation foncière - Sous-préfecture de Soubré

Abstract

The development of plantation agriculture in the forested regions of Côte d'Ivoire has led to strong pressure on land. As a result, after several decades, farmers are faced with land saturation and difficulties in developing new agricultural projects. In Soubré, in the south-west of the country, the extent of rubber, cocoa and coffee plantations in the agrarian landscape limits farmers' access to new farmland. Nevertheless, these farmers are using new strategies to respond to the land crisis. But how? The aim of this study is to find out how farmers are resilient in the face of land saturation in the Soubré sub-prefecture. The study methodology consisted of documentary research and a field survey. The latter involved observations, interviews and a questionnaire with 81 farmers selected according to a reasoned choice. The results of this study show that land saturation is manifested by a high level of (86%) and difficult access to land; the method of combating this phenomenon is crop association (70%), the use of phytosanitary products (23%) and the revitalization of the agricultural workforce; and finally, the effectiveness of this method is summed up by acceptable agricultural production (42%).

Keywords: Farmers - Land saturation - Population growth - Resilience - Soubré sub-prefecture

Introduction

Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, les autorités ont fait le choix de l'agriculture comme pilier du développement économique du pays. Ce choix a conduit à une ruée des populations migrantes en quête de meilleures terres agricoles vers les zones forestières (lieu privilégié pour le développement de la culture du café et du cacao). Encouragés par une politique d'incitation d'accès à la terre, de nombreux migrants vont accéder, selon B. Kouadio et al (1994, p.41) à de vastes terres pour la culture du café et du cacao.

Après plusieurs années d'exploitation, doublées d'une forte pression démographique et d'une forte urbanisation, les terres se raréfient et les nouveaux projets agricoles peinent à se développer. Dans le contexte de Soubré, K.G. N'GUESSAN *et al* (2018, pp 68-70) avaient déjà fait le constat selon lequel les systèmes traditionnels à base de vastes monocultures de plantation de cacaoyer, d'hévéa et de caféier ont entraîné une saturation des terres. Ainsi, dans cette localité, la production vivrière est faible ; ce qui pose un problème d'autosuffisance alimentaire. Face à cette situation alimentaire de plus en plus difficile, G. Koffi *et al*, (2007, p.1) révèlent que l'intégration des plantes vivrières est de plus en plus visible dans cet environnement dominé par les cultures de plantation. De leur côté, K.G. N'guessan *et al* (2018, pp. 70-74) ont observé une diversité d'association de plusieurs plantes pérennes et de plantes vivrières. Ces pratiques agricoles constituent l'une des solutions au problème de la saturation des terres agricoles à Soubré. En effet, cet article vise à analyser les modes de résiliences des agriculteurs de Soubré face à la saturation des terres.

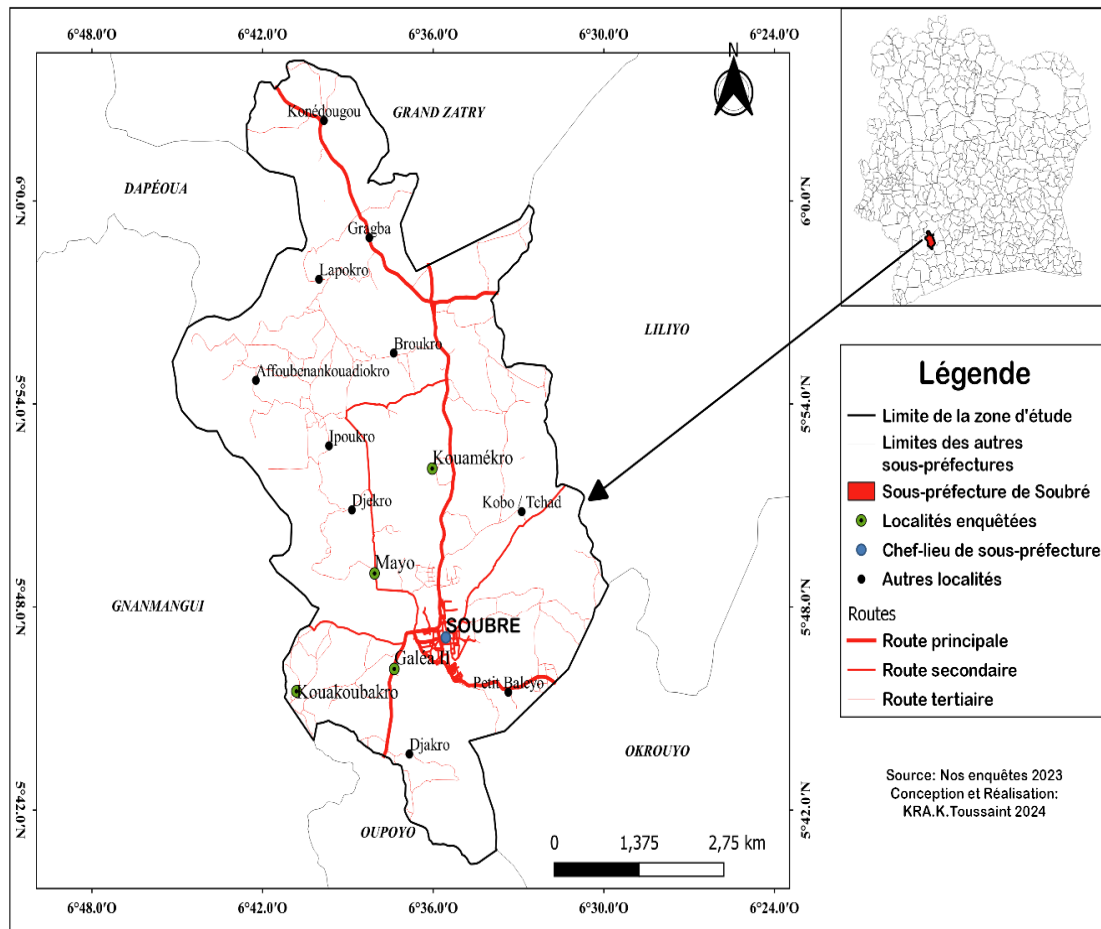
Ainsi, toutes les localités sont concernées par ce phénomène notamment, la sous-préfecture de Soubré. La pratique de ces cultures ont contraint les populations à mettre en place des cultures vivrières dans la zone (G. KOFFI *et al*, 2007, p.1). Cette situation amène les populations à développer des stratégies de résilience. De ce qui précède, il se pose la question suivante : Quelles sont les stratégies d'adaptation des paysans face à la saturation foncière dans la sous-préfecture de Soubré ?

L'objectif de l'étude est d'analyser la stratégie de résilience des agriculteurs face à la saturation foncière dans la sous-préfecture de Soubré. À cet effet, la saturation foncière se caractérise par une occupation importante des sols par les cultures pérennes et la stratégie d'adaptation choisie par les planteurs est l'association de cultures sur une même parcelle. Ainsi, ils trouvent cette stratégie fiable.

1. Présentation de la zone d'étude

La sous-préfecture de Soubré est une localité forestière située dans le Sud-ouest du pays. Elle est composée d'une population autochtone issue du groupe krou : les Bété, les Béké et les Kouzié, d'allogène et d'autochtone. Elle est localisée à 5°46'60" de latitude Nord et 6°37'60" de longitude Ouest (Figure n°1).

Figure n° 1: Localisation de la sous-préfecture de Soubré



2. Matériels et méthodes

2.1. Méthodes de collecte des données

Les échelles d'analyse de cette étude sont l'espace sous-préfectoral et des villages de Soubré. Sur ces échelles, nous avons observé les espaces agraires. Plus explicitement, il s'agit des systèmes d'exploitation et les spécificités dans l'utilisation des sols. Cette unité nous a permis d'identifier les stratégies de résilience des planteurs face à la saturation foncière. La recherche documentaire est une étape importante qui nous a permis de faire l'état des connaissances sur la question.

Les données Landsat (ETM+1990 et OLI 2020) ont été gratuitement téléchargées sur le site www.earthexplorer.usgs.gov. Ce sont des images satellitaires de la série Landsat des années 1990 et 2020 issues respectivement des capteurs ETM+(Enhanced Thematic Mapper Plus) pour Landsat7 et OLI (Operational Land Imager) pour Landsat 8.

La méthode utilisée est la technique de choix raisonné. En effet, le déficit statistique sur les populations agricoles dans les localités d'enquête nous a poussé à utiliser cette méthode. Dans ce contexte, nous avons déterminé un sous-ensemble de population qui est représentatif en se référant à la population totale. La base du choix de l'individu est le développement de l'économie de plantation. À partir de ce critère, 81 individus ont été interrogés. Les outils de cette étude sont constitués de questionnaire et d'observation directe. Les individus enquêtés sont repartis dans le tableau n°1 suivant.

Tableau n° 1: Répartition de la population enquêtée selon les localités

Localités	Ménages enquêtés
Galea II	20
Kouakoubakro	15
Kouamékro	16
Mayo	30
Total général	81

Source : Nos enquêtes 2023

2.2. Matériels et traitement des données

Le traitement des données de terrain s'est fait grâce à un ensemble de dispositifs informatiques. La réalisation des figures et tableaux s'est faite grâce au logiciel Excel 2019. Quant à la mise en page du travail, elle s'est faite par Word 2019 et la réalisation cartographique par le logiciel Qgis 3.22. Le traitement des images satellites Landsat s'est fait à l'ordinateur en utilisant des méthodes analytiques qui nous ont permis de réaliser des cartes d'occupation du sol. Le logiciel ARCGIS 10.3 a été utilisé. La classification supervisée s'est faite à travers l'algorithme de classification appelé le « maximum de vraisemblance ».

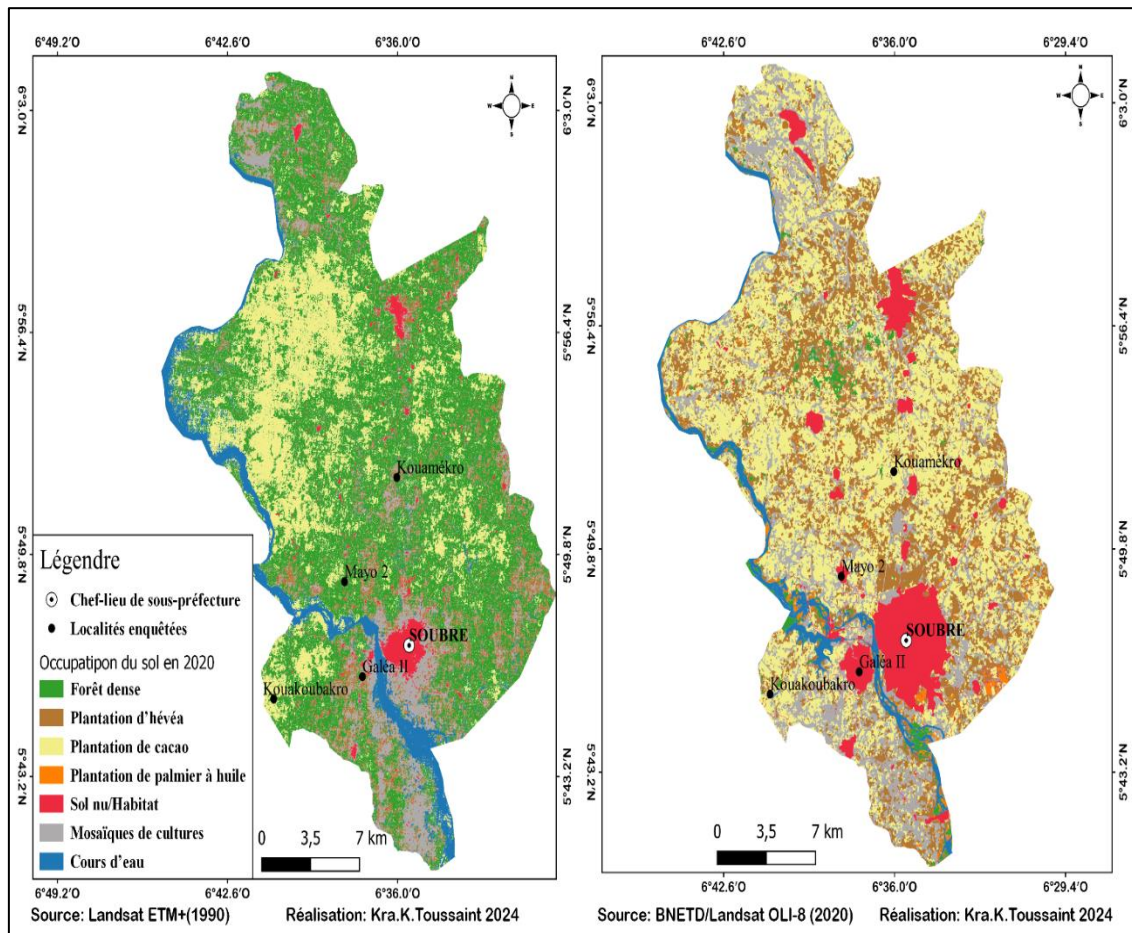
3. Résultats

3.1. Caractéristiques de la saturation foncière dans la sous-préfecture de Soubré

3.1.1. L'accroissement des surfaces de cultures de rente : facteurs de réduction des terres agricoles

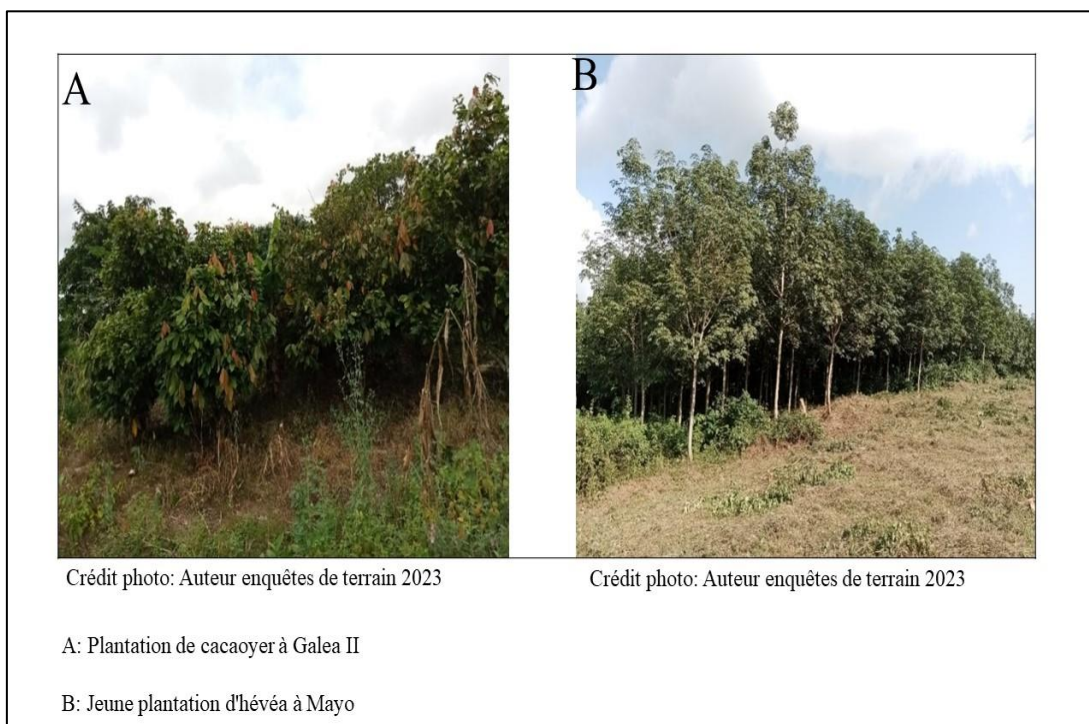
La saturation foncière dans la sous-préfecture de Soubré prend de plus en plus une ampleur importante du fait de la demande et de l'augmentation des surfaces agricoles (75%) (Figure n°2).

Figure n°2 : Occupation du sol de la sous-préfecture de Soubré de 1990 et 2020



La disparition progressive des ressources forestières au profit des cultures a entraîné la raréfaction des terres dans la zone. En effet, le couvert forestier de la sous-préfecture est passé de 53828,4293 hectares en 1990 à 1055,03022 hectares en 2020. Ces surfaces forestières détruites se sont transformées en surface de cultures de cacao (25400,44894 hectares), hévéa (15664,5307 hectares) palmier à huile (707,652355 hectares) et une diversité de cultures (11708,41944 hectares) en 2020. Ainsi, les superficies agricoles sont passées de 5111,90726 hectares en 1990 à 53481,05143 en 2020. Cela a participé à la création de nouvelles exploitations agricoles. À cet effet, les cultures plus dominantes dans l'espace sous-préfectoral sont inscrites ci-dessous (Planche photographique n°1).

Planche photographique n°1 : Le développement des cultures de rentes dans la sous-préfecture de Soubré



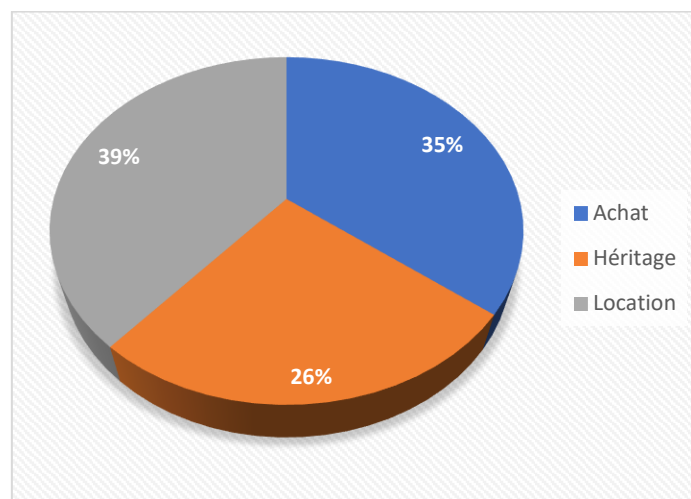
Cette planche indique les cultures pérennes les plus dominantes dans la sous-préfecture. Les terres fermes sont occupées par les cacaoyers, l'hévéa et le palmier à huile. Ces cultures se développent plus dans ces espaces forestiers. Elles sont donc la source principale du revenu des paysans. Les terres de bas-fonds sont de plus en plus convoitées pour ces cultures de rente. La principale raison de l'exploitation des bas-fonds dans la sous-préfecture est la saturation foncière sur les terres fermes. Cela s'explique par le fait que les paysans disposent de petites superficies agricoles. En réalité, les paysans manquent de terre pour de nouvelles plantations de cultures pérennes. Dans tous les villages enquêtés, environ 38,71% des paysans ont des plantations dont les superficies moyennes sont de 2 hectares. Un paysan possède au moins 1 hectare et au plus 2 hectares. L'écartement entre les superficies agricoles selon nos statistiques se situe à 2 hectares. Cela montre qu'il y a un manque de terres agricoles puisque la terre arable n'occupe que 1055,03022 hectares soit 1,71% de la superficie de la sous-préfecture en 2020 contre 53481,05143 hectares pour les cultures environ 86,64%. La conséquence, c'est que les paysans n'ont plus la possibilité de mettre en œuvre de nouvelles plantations et sont obligés de se contenter du peu pour vivre. Cela a été démontré dans toutes les localités d'enquête où 98% des populations estiment n'avoir plus de réserve de forêt à exploiter.

Seulement 2% possèdent encore des lopins de terre non encore exploitée, et 59% de petites superficies de moins d'un hectare. Il s'agit à 75% des espaces de bas-fonds jugés moins adaptés pour la pratique de l'activité de l'économie de plantation. Ainsi, le facteur majeur de la saturation foncière dans cette localité de Soubré est l'accroissement des surfaces agricoles. Elle émane surtout de la forte présence des populations venues des régions du Nord et des pays voisins en quête de terres pour exercer une activité agricole. Cela a participé à l'amenuisement des ressources forestières de la sous-préfecture.

3.1.2. La spéculation foncière : résultat de la rareté des terres agricoles dans la sous-préfecture de Soubré

En dehors de l'activité agricole, la saturation foncière se manifeste aussi sous le mode d'accès au foncier rural dans la sous-préfecture de Soubré. Le don de la terre, une pratique ancienne est en voie de disparition. En effet, notre étude a démontré que le mode d'accès actuel au foncier rural dans la sous-préfecture de Soubré est la location (Figure n°3).

Figure n° 3 : Mode d'acquisition actuel des terres agricoles dans la sous-préfecture de Soubré



Source : Nos enquêtes 2023

Il ressort de cette figure n°3 que l'acquisition actuelle des terres se fait de trois (03) façons ; par achat (35 %) ; par Héritage (26 %) et par Location (39 %). En fait, les 70% des autochtones refusent de vendre les terres ou de faire un don de nos jours. Ils font louer leurs terres aux migrants, qui les rémunèrent en nature (une partie de la récolte) ou

en espèce. Par exemple, la location d'un hectare est estimée à 100 000 F CFA ou 120 000 F CFA pour une année d'exploitation (Tableau n°2).

Tableau n° 2: Prix de location des terres pour l'agriculture dans la sous-préfecture par an

Prix de location d'1 hectare	% selon les prix
100000	58,82%
110000	12,94%
120000	28,24%
Total général	100,00%

Source : Nos enquêtes 2023

Les locataires de terrains agricoles trouvent qu'ils dépensent en moyenne 100 000 à 120 000 F CFA dans l'année, soit 58 ,82% pour 100 000 F CFA, 12,94% pour 110 000 F CFA et 28,24% pour 120 000 F CFA. Ces coûts sont jugés élevés par ceux qui les louent. Cependant les prix d'achat des terres sont encore plus exorbitants (Tableau n° 3).

Tableau n° 4: Prix d'achat des terres dans la sous-préfecture de Soubré

Prix d'achat	Pourcentage d'achat
1500000	10,44%
1600000	14,85%
2000000	46,40%
2200000	5,10%
2500000	23,20%
Total général	100,00%

Source : Nos enquêtes 2023

L'achat des terres se situe entre 1 500 000 et 2 500 000 F CFA. Les 46,40% de ceux qui ont acheté leurs parcelles ont dépensé 2 000 000 F CFA contre 23,20 % à 2 500 000 F CFA ; 14,85 % à 1 600 000 F CFA ; 10,44% à 1 500 000 F CFA et 5,10% à 2 200 000 F CFA. La saturation foncière a poussé les populations à augmenter le prix de vente de leurs plantations ou terres. Selon un des planteurs dans le village de Galéa II : « De nos jours, le prix d'achat d'un hectare de forêt, varie entre 1 500 000 F CFA et 2 500 000 F CFA. Au niveau de la location, 1 ha coûte la somme de 100 mille francs pour une durée de 12 mois. Dans d'autres villages tel que Kouamékro, le prix de la location porte sur la

récolte. En effet, le contrat prend fin à la récolte, et la récolte est divisée à part égale entre le locataire et le propriétaire de terre ».

L'analyse de cette explication indique que la terre a une valeur vénale importante dans la sous-préfecture. La vente des plantations s'explique en partie par les départs définitifs de certains halogènes agricoles. Du coup, ils sont obligés de vendre leurs parcelles. L'héritage survient après le décès des parents. Ici ce sont les enfants qui deviennent propriétaires terriens. Pour faire face à la saturation foncière, les populations rurales de la sous-préfecture développent d'autres stratégies innovantes.

3.2. La résilience des populations face à la saturation foncière dans la sous-préfecture de Soubré

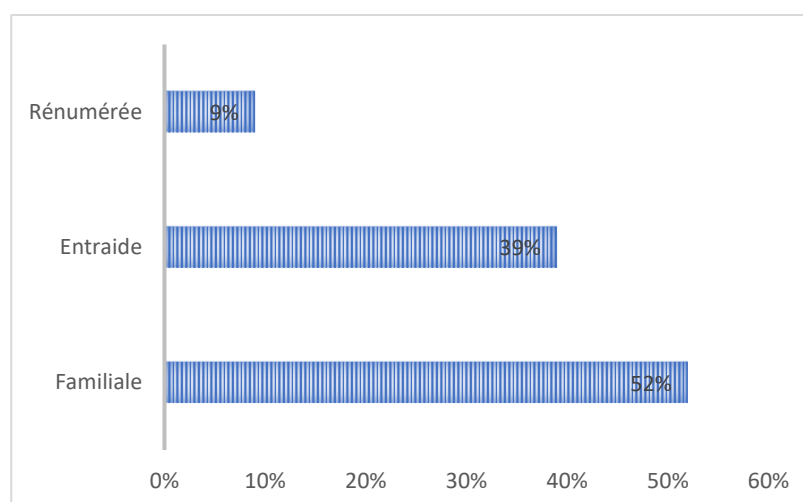
3.2.1. Adoption des techniques agricoles et des systèmes d'entraide par les populations

L'association de cultures est un système mis en place par 70% des planteurs de la sous-préfecture de Soubré. La première raison de cette technique culturale est relative à la saturation foncière. Selon les paysans, pour pallier au problème de la raréfaction des terres, ils ont décidé d'associer plusieurs cultures dans les plantations (70%). En réalité, jusqu'à une date récente, les populations pratiquaient la monoculture basée sur le café ou le cacao à cause de l'abondance des terres. Cet avantage leur permettait d'avoir de grandes superficies agricoles sans un système d'association. Mais aujourd'hui, ils se trouvent dans une situation de pénurie de terres. Dans certains villages tel que Kouamékro, les paysans ont été contraints de pratiquer l'association de culture. La raison principale est liée au fait que le village a été impacté par la construction du barrage hydroélectrique. Ainsi, les agriculteurs ont perdu leurs champs et le peu d'espace qui leur a été restitué ne leur permet plus d'avoir de vastes plantations agricoles. Pour cela, ils associent plusieurs types de cultures sur une même parcelle. Cette réalité est également plus visible dans le village de Galéa II et les autres villages enquêtés où la totalité des agriculteurs pratiquent l'association de culture pour faire face au manque de terres agricoles. Outre le rôle fondamental qui est de palier à la question de la saturation foncière, cette technique culturale est également une alternative pour la protection des jeunes plants de cacaoyer ou de caféier. Les nombreux problèmes (Climatiques, maladies et autres) que rencontrent les cacaoyers amènent les planteurs à utiliser les plants d'anacardiens pour protéger les jeunes plants de cacaoyers. Cette stratégie permet le développement de la culture de

cacao. En fait, l'anacardier produit un cadre physique clément pour les jeunes plants de cacaoyers.

Dans les villages de la sous-préfecture, nous assistons à la mise en place d'un système d'entraide en plus de la main d'œuvre familiale. La main d'œuvre agricole dans la sous-préfecture est de nos jours dominée par la main d'œuvre familiale et un système d'entraide mis en place par les planteurs dans le souci de s'aider dans les activités champêtres (Figure n°4).

Figure n° 4 : Typologie de la main d'œuvre agricole dans la sous-préfecture de Soubré



Source : Nos enquêtes, juin 2023

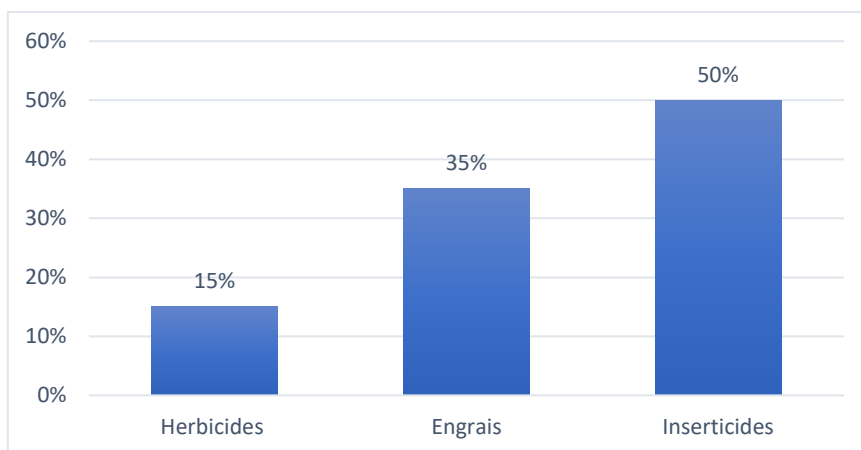
Cette figure n°4 met en exergue la typologie de la main d'œuvre active agricole dans la sous-préfecture de Soubré. En effet, 52 % de la main d'œuvre agricole est familiale contre 39 % pour le système d'entraide et 9 % salariée. La main d'œuvre familiale est constituée uniquement par les membres de la famille (les parents, les enfants) qui sont chargés de travailler dans les champs. Le système d'entraide est un groupement de personnes qui s'aide mutuellement dans le travail. Ce système est communément appelé « société ». Il est constitué d'un ensemble d'agriculteurs dont l'objectif est de former une équipe de travail. Cela leur permet de s'entraider et avancer dans leurs travaux champêtres. Le système salarié est lié à l'embauche de contractuel où le travail de celui-ci est rémunéré. La main d'œuvre familiale prédomine puisque nous sommes dans un système traditionnel de culture où la production agricole dépend de la taille de la main d'œuvre agricole. Cependant, le constat est que ce système familial connaît une

redynamisation de la population active agricole par un système d'entraide qui permet de fournir moins d'effort.

3.2.2. Utilisation des produits phytosanitaires et le repiquage de jeunes plants

Pour pallier toujours au problème de la saturation foncière, les paysans utilisent également des produits phytosanitaires pour la production. Étant donné que la terre ferme se fait rare et que les paysans ont besoin d'espace de culture, ils utilisent la même terre pendant plusieurs années. Ainsi, ils utilisent de plus en plus de produits phytosanitaires pour enrichir le sol. De ce fait, trois (03) types de produits phytosanitaires sont utilisés pour la production comme l'indique la figure n°5 suivantes.

Figure n° 5 : Typologie des produits phytosanitaires utilisés par les planteurs pour palier à la situation foncière

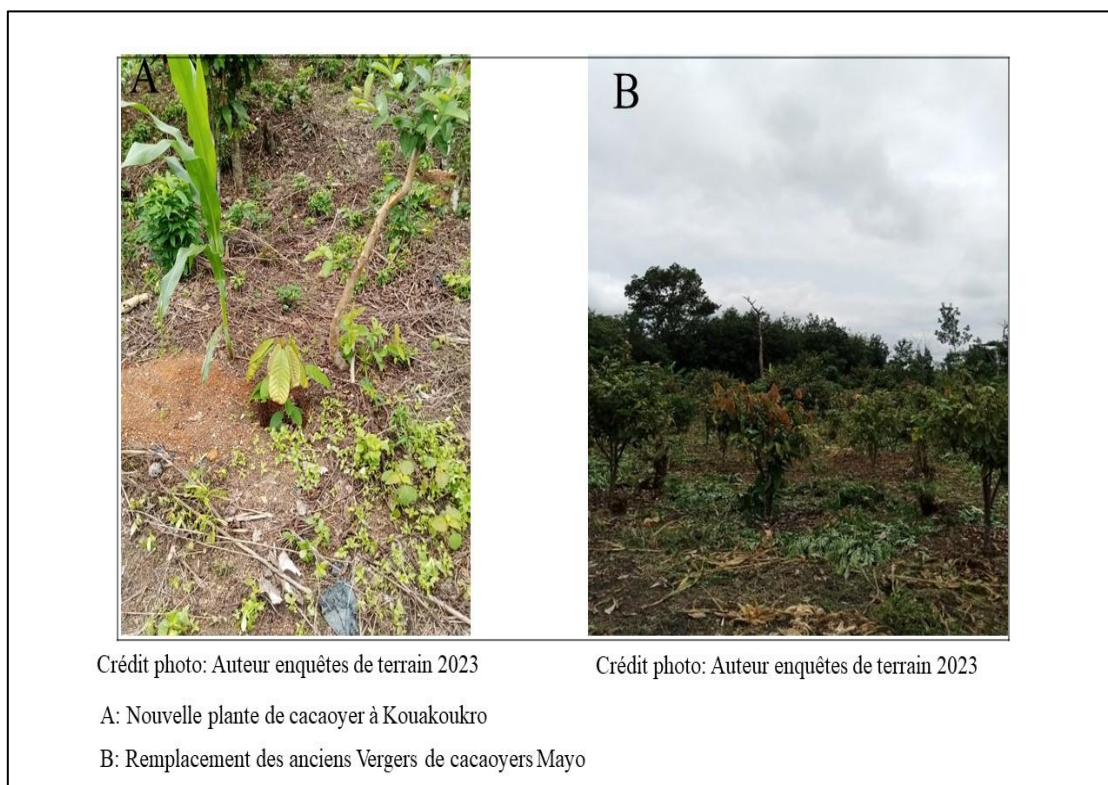


Source : Nos enquêtes, juin 2023

La figure n°5 montre que la majorité des agriculteurs de la sous-préfecture utilise les insecticides dans leurs plantations. 50 % de notre échantillon utilise les insecticides contre 50 % pour les herbicides (15%) et l'engrais (35%). L'utilisation de l'insecticide est liée au fait que ce produit permet de lutter contre les maladies et les insectes qui ravagent les feuillages des cacaoyers. L'engrais est moins utilisé par faute de moyen financier. Cette idée est illustrée par les dits d'un agriculteur à Galéa II ; « *Comme je n'ai plus de terre, la petite portion de terre que j'ai, je la cultive chaque année donc la terre est devenue pauvre et le champ que je fais ne réussit plus or je n'ai pas d'argent pour acheter de l'engrais* ». Cependant, d'autres trouvent que ce n'est pas important de mettre de l'engrais si la maladie du swollen shoot va détruire la plantation. Concernant l'utilisation des herbicides, les personnes enquêtées ont affirmé que l'infertilité du sol a provoqué le

développement rapide de mauvaises herbes. Ainsi, les herbicides constituent les moyens de lutte contre ces herbes. Tous ces produits participent à la production agricole dans un contexte de raréfaction des terres arables pour la production agricole. Toutefois, le système de replantation des cacaoyers existe comme l'indique la Planche photographique n°2.

Planche photographique 2 : Renouveau des plantations cacaoyères dans la sous-préfecture de Soubré



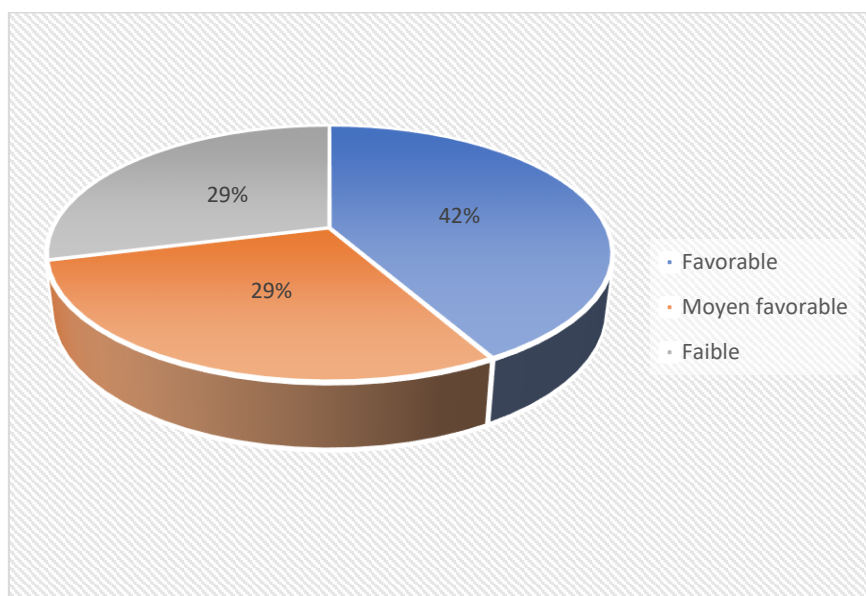
Malgré les contraintes à la replantation du cacao dans la sous-préfecture, d'autres agriculteurs fournissent des efforts pour la replantation du cacao. Ainsi, les deux photos mettent en évidence l'adaptation des planteurs face à la saturation foncière dans la zone. L'évaluation de cette stratégie agricole dans un contexte de saturation foncière nous permet d'avoir son efficacité selon les planteurs.

Selon 90% des paysans, les stratégies de résilience adoptées ont favorisé l'accroissement de leur production agricole. En effet, l'association des cultures qui consiste à cultiver différentes plantes sur la même surface a permis aux paysans de diversifier leurs productions. Sur la même surface d'un hectare, le paysan pourrait avoir une production de cacao, d'anacarde et souvent des cultures vivrières associées. Cependant, la persistance des maladies liées au sol et l'épuisement de la capacité biotique

du sol ont influencé négativement la production agricole et ont causé la baisse de la production. En fait, la raréfaction de terres agricoles a engendré la surexploitation du sol. Du coup, les sols ne perdent leurs qualités nutritives.

D'autres planteurs trouvent aussi que le fait d'utiliser les intrants favorise la production agricole comme l'explique la figure n°6.

Figure n° 6 : Appréciation de l'utilisation des produits phytosanitaires pour palier à la situation foncière



Source : Nos enquêtes, Juin 2023

Ainsi, plus de 42 % des populations enquêtées estiment que leur production est favorable contre 29 % qui ne trouvent pas trop de changement. De ce fait, en moyenne, la production est acceptable. Mais la faible production est due au manque de moyens financiers de certains agriculteurs. En effet, sur des sols appauvris, pour que le rendement soit meilleur, il faut un certain nombre d'investissements. Mais, par manque de moyens financiers, certains se trouvent dans l'incapacité d'acheter des fertilisants ; d'où un mauvais rendement agricole.

Les intérêts secondaires du système d'association des cultures sont divers. Tout d'abord il facilite la replantation du cacao par la création de cadre climatique et biotique favorables pour le développement de la plante. C'est le cas des jeunes plantes de cacaoyers sous les plants d'anacardiers. Cela permet également le système de diversification des cultures. Ainsi, les paysans bénéficient de la production de deux cultures sur la même surface agricole. En effet, lorsqu'on associe les cultures, cela permet

de réduire l'étendu du champ. Par ailleurs, l'association de cultures permet aux agriculteurs de faire des économies. Lorsque les cultures sont associées sur une même parcelle, les intrants que le cultivateur aura à acheter seront minimales car la superficie du champ est réduite. Cependant, lors de nos investigations, certaines personnes étaient obligées de changer de cultures. En fait, le cacao, principale culture de la zone depuis certaines années, rencontre des difficultés. Du coup, d'autres ont préféré se tourner vers le palmier à huile (19%), l'anacarde (15%) et la culture de l'hévéa (25%). De nos jours l'économie de plantation est en pleine mutation dans la sous-préfecture de Soubré.

4. Discussion

Les résultats de notre étude ont montré que les agriculteurs ont développé des stratégies de résiliences nouvelles pour lutter contre la saturation foncière dans la sous-préfecture de Soubré. Cependant, le travail a mis en lumière tout d'abord la manifestation de la saturation foncière. Ainsi, cette saturation foncière se caractérise par une ampleur importante et un mode d'accès nouveau à la terre rurale occasionnant des spéculations foncières.

À cela R. Etienne, (2012, p.13) ajoute que ce phénomène est relatif à la croissance démographique. Du coup, la réduction des terres que nous constatons aujourd'hui est liée à une évolution accélérée de la population depuis des décennies. Cette thèse est soutenue par les études de K.G N'guessan et *al*, (2018, p .56). En effet, les crises socio-politiques qu'a connu la Côte d'Ivoire ont favorisé une migration vers le Centre-Ouest. Cette migration a donc conduit à une explosion démographique qui a participé à la saturation des terres agricoles. Mais, T. A. Maxime, (2012, p.63) affirme que la saturation foncière est causée plutôt par les conditions climatiques jugées inappropriées pour l'exploitation agricole sur le long terme. En réalité, les vergers sont exposés au risque de l'accélération de leur vieillissement et la diminution des rendements causés par la pression climatique. Les modifications environnementales enregistrées depuis les années 60 sont en interaction avec la forte mobilité spatiale des populations rurales. La forte pression foncière qui en résulte aboutit à des modifications profondes du milieu forestier entraînant un manque de terre (Y.T. Brou, 2009, p.14). Cette situation sera à la base de la crise alimentaire que connaît l'Afrique de nos jours (Oxfam, 2006, p.22).

Pour faire face à ces différents problèmes de la saturation foncière, les cultivateurs adoptent des stratégies qui s'adaptent à la situation actuelle. Selon les études de G. Koffi *et al*, (2007, p.97), face à la saturation foncière, les agriculteurs ont modifié leur pratique agricole. Ainsi, d'un système de culture basé sur l'extension des parcelles agricoles sans quasi recours aux intrants, on est passé à un système basé sur la polyculture avec l'utilisation d'intrants agricoles et la mise en jachères des espaces agricoles. Dans la même vison, C. Denis *et al*, (2002, p.24) trouvent que le maintien du poids du cacao dans l'économie ivoirienne suppose un système nouveau basé sur une logique intensive comme l'ont fait dans le passé le Brésil, la Malaisie et plus récemment l'Indonésie. C'est dans cette logique que les producteurs ont mis en place un système technique de production couplant la défriche forestière avec l'emploi d'engrais et de traitements phytosanitaires qui leur permettent d'obtenir des rendements élevés : 2 tonnes par ha contre 500 kg par ha. C'est pour limiter tous ces problèmes que les politiques agricoles en France depuis 1945 ont limité la surface de terre dont doit disposer une personne ; et cette surface se réduit au fil des temps selon le niveau de la demande de terre agricole (J-P Boinon, 2004, p.20).

Notre étude a montré que cette technique de travail est plus ou moins favorable pour les planteurs. C'est le cas du système d'entraide qui, selon les auteurs K. G. N'guessan *et al*, (2023, p. 16), apporte beaucoup à la population rurale de Bédiala ; puisque pour les paysans, en situation de crise de la main d'œuvre agricole, c'est le système parfait. Ainsi, selon 75,25 %, ce système est une réussite pour le développement agricole. J. Aspar (2019, p.66) nous laisse entendre que l'association de cultures joue plusieurs rôles. En fait, elle joue son rôle sur l'espace et la combinaison des cultures permet de répartir les risques sur plusieurs espèces. Ainsi, elles jouent aussi un rôle de compensation car si l'autre est dans l'incapacité de surmonter le stress hydrique les uns pourront survivre et compenser les pertes. L'association de culture sert souvent d'ombrage pour les plantes ne pouvant pas supporter l'ensoleillement. Cependant, A. Béranger *et al* (2014, p.14) estiment que la diversité des plantes cultivées peut influencer significativement l'abondance des maladies (champignons, bactéries et virus), des adventices et des phytophages ravageurs des cultures en comparaison d'un système de monoculture. Ainsi, A.G. Adou *et al*, (2020, p.25) affirment que l'association des cultures sur la même parcelle est aujourd'hui adoptée dans les plantations agricoles dans le but de

pallier à un déficit de terres cultivables et pour permettre aux parcelles de bien produire. Du coup, c'est le problème de la saturation foncière qui pousse les paysans à l'association de cultures dans l'optique de permettre une production conséquente (T. Cissé, 2009, p.48).

Conclusion

Au terme de notre analyse, nous notons une saturation foncière dans l'espace sous-préfectoral de Soubré due en grande partie à la réduction des terres agricoles. Cette saturation se traduit par un difficile accès aux fonciers occasionnant des spéculations dans la sous-préfecture. En effet, des stratégies de résilience sont adoptées par les populations. Ces stratégies sont, entre autres, la pratique de systèmes de polyculture, l'utilisation de plus en plus de produits phytosanitaires et la redynamisation de la main d'œuvre agricole. Celles-ci apparaissent plus ou moins efficaces car elles participent à une bonne production agricole et à la préservation d'un patrimoine de production vivrière. Aussi, faut-il par ailleurs noter qu'une bonne politique de limitation des surfaces agricoles permettrait de rationaliser les terres de façon durable.

Références Bibliographiques

- AKA Giscard Adou, Florent GOHOUROU, COULIBALY Seidou, N'GUESSAN JérômeAloko, 2020, Analyse de la dynamique spatiale des ressources forestières et de ses causes dans la sous-préfecture de Zoukougbeu (centre-ouest de la Côte d'Ivoire). 15 pages.
- ALAIN Durand-Lasserve Et Etienne Le Roy, 2012, « La situation foncière en Afrique à l'horizon 2050 », France ISSN : 2105-553x
- ASSI Maxime Tano, 2012, « crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la sous-préfecture de meadji au sud-ouest ivoirien ». Économies et finances. Université Toulouse le mirail - toulouse français. ffnt : 2012 tou20015ff. fftel-00713662
- ASPAR Juliette, 2019, Pratiques et systèmes agricoles résilients en condition de sécheresse. Quels leviers agro écologiques pour les agriculteurs du bassin Seine-Normandie ? 66 pages.
- BOINION Jean-Pierre, 2004, les politiques foncières agricoles en France depuis 1945. 60 pages.

- BROU Kouadio, Charbit Yves, 1994, La politique migratoire de la Côte-d'Ivoire. In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 10, n°3, 1994. CERPAA CERPOD ORSTOM, <https://doi.org/10.3406/remi.1994.1425>, pp. 33-59.
- CISSE Tayirou, 2009, Analyse des effets de la mécanisation du semis direct sous couverture végétale et de l'association culturale sur les besoins en main d'œuvre et la gestion de l'enherbement dans la Région du Centre-Nord du Burkina Faso. 58 pages.
- COGNEAU Denis et SANDRINE Mesple-Somps, 2002, « l'économie ivoirienne, la fin du mirage ? ». pp 23-25.
- DALLY Brou Michel, 2016, Saturation foncière et stratégies de sécurisation alimentaire dans les exploitations agricoles du Haut-Sassandra. 123 pages.
- GRUENAELLE Corre-Hellou, ALAIN Beranger, BEDOUSSAC Laurent, Cassagne. N, Cannavaccuolo. M, Joelle. J, PELZER Elise, Piva. G, 2014, Interactions entre facteurs biotiques et fonctionnement des associations végétales. p.25-42 .
- KOFFI G, R, Y.; KOUASSI ; YSS Birima, 2004, Pratique cacaoyère délimitation de l'accès au foncier et sécurité alimentaire dans la s/p de Dania (centre-ouest cote d'Ivoire) . 380 pages.
- N'GUESSAN Kouassi Guillaume, ASSI Kopeh Jean-Louis, KRA Kouakou Toussaint. (2021). Vieillesse du verger Café/Cacao et mutation de l'économie de plantation dans le département de Vavoua en Côte d'Ivoire. p.11-21.
- N'GUESSAN Kouassi Guillaume, KOUASSI Aya Madeleine, 2023, Crise cacaoyère et résilience des planteurs dans la sous-préfecture de Bediala (centre-ouest de la cote d'ivoire), 22 pages.
- N'GUESSAN Kouassi Guillaume, OURA Kouadio Raphaël et LOBA Akou Don Franck Valéry, 2018, Crise politique, pression foncière et sécurité alimentaire dans les périphéries de la forêt classée du Mont péko,. p.356-368.
- OXFAM, 2006, « les causes de la faim : examen des crises alimentaires qui secouent l'Afrique », document d'information, pp6-30
- YAO Télesphore Brou, 2009, « Impacts des modifications bioclimatiques et de l'amenuisement des terres forestières dans les paysanneries ivoiriennes : quelles solutions pour une agriculture durable en Côte d'Ivoire », université d'Artois, UFR histoire-géographie, France ; pp 14-19 et 28.